

ASSURANCE STAR GAP

PROTECTION GARANTIE DES BIENS



Votre véhicule a été déclaré perte totale par votre compagnie d'assurance. Elle vous offre un règlement, mais celui-ci ne tient pas compte du montant qu'il reste à payer sur votre prêt automobile. Non seulement vous avez un manque à gagner financier, mais pire encore, vous avez besoin d'un nouveau véhicule.

C'est là que nous entrons en jeu!



TRISURA[®]
un échelon plus haut

Trisura Warranty Services Inc.

est l'évolution des produits de protection financière. Nous allons plus loin et offrons une protection supérieure simple et efficace pour l'un des achats les plus coûteux d'une vie.

LE SAVIEZ-VOUS?

En moyenne, une voiture est volée toutes les six minutes au Canada.

Source : Bureau d'assurance du Canada

En 2019, la fréquence d'une déclaration de perte totale découlant d'un incident imprévu était de 18 %.

Source : Canadian Underwriter

En moyenne, votre véhicule perd de 20 à 35 % lors de la première année.

Source : Car Loans Canada

L'assurance à protection garantie des biens de Trisura offre de nombreux avantages, notamment :

1. Une couverture allant jusqu'à 40 000 \$ pour la dette restante.
2. Franchise d'assurance allant jusqu'à 1 000 \$ pour les dommages physiques.
3. Couverture pour les coûts de location de véhicule imprévus.
4. Un avantage de fidélité d'une valeur de 500 \$ pour l'achat d'un véhicule de remplacement chez le même concessionnaire.

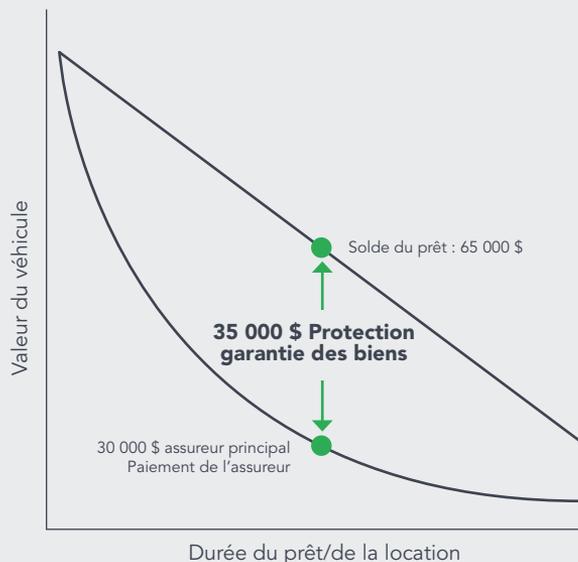
QU'EST-CE QU'UNE ASSURANCE FINANCIÈRE À PROTECTION GARANTIE DES BIENS?

Une assurance à protection garantie des biens est une assurance qui vous protège lorsque votre véhicule est déclaré perte totale ou est volé et n'est pas retrouvé. Une assurance à protection garantie des biens couvre la différence entre le montant qu'il vous reste à payer sur votre prêt automobile ou votre contrat de location et le montant que vous verse votre assureur principal.

Autrement dit, une telle assurance est pratique lorsque le montant que vous remet votre assureur ne suffit pas à couvrir le solde du montant que vous avez emprunté pour acheter votre véhicule.

L'assurance à protection garantie des biens est un produit simple qui fonctionne comme suit :

$$\begin{aligned} & 65\,000 \$ \text{ Solde du prêt ou de la location} \\ & - 30\,000 \$ \text{ Paiement de l'assureur principal} \\ \hline & = 35\,000 \$ \text{ Protection garantie des biens} \end{aligned}$$



Solde du prêt au moment de la perte	65 000,00 \$
Règlement de l'assureur principal	30 000,00 \$
Règlement de protection garantie des biens	35 000,00 \$
Remboursement de franchise	1 000,00 \$
Avantage pour location	500,00 \$
Avantage total de protection garantie des biens	36 500,00 \$

QUELLE EST LA PERTE QUE VOUS AVEZ ENCOURU?

Solde du prêt au moment de la perte	\$ <input type="text"/>
Règlement de l'assureur principal	\$ <input type="text"/>
Règlement de protection garantie des biens	\$ <input type="text"/>
Remboursement de franchise	\$ <input type="text"/>
Avantage pour location	\$ <input type="text"/>
Avantage total de protection garantie des biens	\$ <input type="text"/>

Ne vous retrouvez pas avec une **lacune** dans votre couverture!



POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez notre site : [trisurawarranty.com](https://www.trisurawarranty.com)

Ligne sans frais : (844) 995-7700

Service à la clientèle : Lundi au vendredi
8 h 30 à 20 h HNE

Administration : Lundi au vendredi
8 h 30 à 17 h HNE

Télécopieur : (416) 214-9597

Courriel : warrantyclaims@trisura.com

Adresse : 333 Bay Street, Suite 1610
Toronto, Ontario M5H 2R2

Ce document vise uniquement à présenter des renseignements de nature générale. Consultez votre contrat Star GAP pour connaître toutes les modalités et conditions.

SERVICES DU GARANTIE TRISURA INC.

©2023 Trisura Guarantee Insurance Company. Tous droits réservés.